



Comité
Départemental
Loire-Atlantique



Saison 2025
2026

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE DE LOIRE ATLANTIQUE

 MAISON DES SPORTS
44 rue Romain Rolland
BP 90312
44103 NANTES CEDEX 4

<https://cd44.ffgym.fr/>



@comitedepartemental.gymloireatlantique



comitegymnastique44



Permanences du secrétariat :

Lundi :	9h à 12h30 13h30 à 17h
Jeudi :	9h à 12h30
Vendredi :	13h30 à 17h

L'accès à la Maison des Sports nécessite un code d'entrée.

 02 40 58 22 75

 ffgcd44@gmail.com

MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

Présidente
Béatrice GUIGNARD
0613 62 39 26
bea.c.guignard@hotmail.fr



Vice-président
Yann BOUTEILLÉ
06 83 29 10 93
ya.bouteille@gmail.com



Trésorière
Sandrine Rabier
06 75 87 62 22
tresorierffgcd44gym@gmail.com



Secrétaire général
Karl Eot
06 13 45 84 49
eot.karl@orange.fr



Déléguée Technique Générale
Marie-Annick Rouleau
06 30 22 13 16
marie-annick.rouleau@orange.fr



Membre
Rémy Pavia
06 84 39 44 49
paviaremy@gmail.com

MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE



MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE



MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

GAM

Guillaume
GALLAIS



Benjamin
EVAIN



GPT

Patricia
CARIOU



Team
Gym

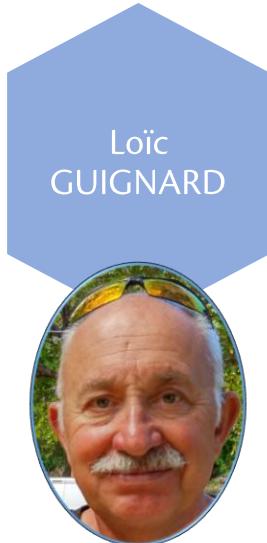
Hélène
MENARD



LE S.A.L.T.O.

Soutien Administratif Logistique et Technique Occasionnel

Il s'agit d'une personne qui se propose d'aider le Comité Départemental de façon ponctuelle.



Loïc
GUIGNARD

LES SALARIÉES



Agent de développement

Marie LAPERSONNE

📞 06 87 25 78 52

✉ marielapersonne.gym44@gmail.com



Secrétaire

Beata CHALBETOU

📞 02 40 58 22 75

✉ ffgcd44@gmail.com

LES CLUBS

Clubs	Ville	Tél.	Mails	GAF	GAM	GR	GAC	AER	TMG	Parkour	Trampo	BabyCym	Gym +	Autre
<u>AC CHAPELAIN</u>	LA CHAPELLE SUR ERDRE	06 71 18 53 22	contact@accgym.fr											
<u>AG DE LA MONTAGNE</u>	LA MONTAGNE	02 40 65 72 70	gymnastique.agm@gmail.com											
<u>ASSOCIATION SPORTIVE KEVIN DUPUIS GYMNASTIQUE</u>	CHATEAUBRIANT	06 86 65 42 16	askdgym@outlook.fr											
<u>ATLANTIC GYM SAINT HERBLAIN</u>	SAINT HERBLAIN	02 40 92 09 67	agshlevigneau@gmail.com											
<u>CERCLE DE SAINT PAUL GYMNASTIQUE</u>	REZE	06 48 09 98 69	csp.gymgac@gmail.com											
<u>CLUB SPORTIF DE MONTOIR GYMNASTIQUE RYTHMIQUE</u>	MONTOIR DE BRETAGNE	06 77 11 21 91	csmontoir.gr@gmail.com											
<u>ELAN 2000 GYM THOUARE</u>	THOUARÉ SUR LOIRE	07 77 03 38 32	elan2000gym@outlook.com											
<u>GYM MARSIENNE</u>	SAINT MARS DU DÉSERT	06 28 93 46 00	gymacromars@gmail.com											
<u>GYM CLUB DES TOUCHES</u>	LES TOUCHES	06 58 57 89 83	competition@gymclubdestouches.fr											
<u>GYM DYNAMIQUE D'HERBAUGES</u>	SAINT PHILBERT DE GRANDLIEU	06 88 99 47 72	mimigym.dherbauges@outlook.fr											
<u>GYMNASTIQUE RYTHMIQUE CLISSONNAISE</u>	CLISSON	06 48 51 43 58	gr.clisson@orange.fr											
<u>GYMNASTIQUE SUD ESTUAIRE</u>	SAINT VIAUD	06 76 88 58 57	gymnastiquesudestuaire@gmail.com											
<u>LA CAMBRONNAISE</u>	SAINT SÉBASTIEN SUR LOIRE	02 40 80 68 53	la-cambro@orange.fr											
<u>LA CHANTENAYSIENNE</u>	NANTES	06 84 17 03 67	chantenaysienne.gym@sfr.fr											

LES CLUBS

Clubs	Ville	Téléphone	Mails	GAF	GAM	GR	GAC	AER	TMG	Parkour	Trampo	BabyGym	Gym +	Autre
<u>LA NANTAISE</u>	NANTES	02 40 89 56 28	info@lanantaisegym.fr											
<u>LEO LAGRANGE</u>	NANTES	06 18 20 64 55	contact@leolagrange.fr											
<u>MONTOIR GYM</u>	MONTOIR DE BRETAGNE	07 61 02 64 81	stephane.oise@gmail.com											
<u>NANTES GYM</u>	NANTES	07 68 24 53 81	contact@nantes-gym.fr											
<u>NOZAY OMNISPORTS GYMNASTIQUE</u>	NOZAY	02 40 51 34 43	nos.gym@gmail.com											
<u>PRESQU'ILE GR</u>	SAINT MOLF	06 18 46 00 78	presquile.gr@gmail.com											
<u>REZE GRS</u>	REZE	02 40 04 12 35	rezegr@wanadoo.fr											
<u>SAINT NAZAIRE GR</u>	SAINT NAZAIRE	06 68 35 79 55	saintnazairegr@gmail.com											
<u>SAINT NAZAIRE OLYMPIC SPORTIF</u>	SAINT NAZAIRE	02 40 53 50 03	snos.gymnastique@wanadoo.fr											
<u>TRAMPOLINE CLUB NANTAIS</u>	NANTES	06 72 26 27 40	trampolineclubnantaish@gmail.com											
<u>TREILLIERES GYMNASTIQUE RYTHMIQUE</u>	TREILLIERES	06 08 18 20 25	treillieresgr@yahoo.fr											
<u>UNION DE MEAN-PENHOËT</u>	SAINT NAZAIRE	06 95 14 37 04	caumpgym@gmail.com											
<u>UNION SPORTIVE ANCENIENNE GYMNASTIQUE</u>	ANCENIS	02 40 83 19 15	usagym.ancenis@gmail.com											
<u>USJA CARQUEFOU</u>	CARQUEFOU		usja.gaf@gmail.com											
<u>ASS. LA MONTAGNE AEROBIC</u>	LA MONTAGNE	06 87 46 55 90	contact.alma.aerobic@gmail.com											

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES



CERTIFICATS MÉDICAUX

Pour certaines catégories, le Certificat Médical de Performance doit être présenté à chaque compétition accompagné de la licence.

L'absence de ce certificat conduit à l'interdiction de participer à la compétition « voir la réglementation sur le site de fédération française de gymnastique ».

FORFAITS

Tous les forfaits doivent être signalés dans des délais demandés. Si non respect de ce délai :

85.00 € par équipe
20.00 € par individuel



JUGES



- **Les Clubs doivent impérativement présenter les juges demandés.**
- Un forfait de dernière minute d'un ou plusieurs gym(s) (Certificat médical) n'autorise pas l'absence de juges.
- Toute absence de juge, ou JUGE d'un niveau différent de celui demandé se traduit par une amende de :
100.00 € par juge manquant ou niveau différent de celui demandé
- Un juge ayant une tenue non conforme à la réglementation du code de pointage (CF. Règlements Techniques) aura une amende de :
50.00 € par tenue non réglementaire (tenue noire autorisée).

ENTRAINEURS

- **L'entraîneur doit être présent sur le plateau de compétition en tenue et chaussures de sport.**

« survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport » exigence de tenue sportive
(y compris les chaussures) et décente (pas de short, de débardeur, de pantacourt, ni de claquettes) »

- **L'utilisation des téléphones portables est strictement interdite sur le plateau de compétition pour les juges, entraîneurs et gymnastes.**

(cf. Règlements Techniques de la saison en cours

https://moncompte.ffgym.fr/Competition/Base_documentaire_competition).

RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

PALMARÈS



La présence de tous les gymnastes ayant participé à la compétition en individuel ou par équipes est **obligatoire** au palmarès.

Toute absence sera sanctionnée d'un **déclassement** sauf si celle-ci a été signalée à l'avance à la direction de la compétition. (cf. Règlements Techniques de la saison en cours).

DEMANDE DE « REHAUSSE DES BARRES »

Si il y a nécessité de rehausser les barres lors d'une compétition, cette demande doit être faite directement sur Engagym.



TARIFS

COTISATION DÉPARTEMENTALE

Pour cette saison 2025-2026, la cotisation est fixée à 110 €.

Les autres tarifications sont les suivantes :

- Cotisation FFG 160 €
- Cotisation Régionale 45 €
- Licences
 - Pratique compétitive 66,11 €
 - Dirigeants, cadres, juges 57,61 €
 - Pratique non compétitive 57,61 €
 - Baby Gym, Petite enfance 48,36 €

DROITS D'ENGAGEMENT COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES 2024/2025

Catégories	Individuelles	Equipes/ Ensembles
Coupe Formation GR	13,00	
Performance GAM/GAF	18,00	
Performance GAM/GAF/ TEAM		27,00
Trophée Fédéral / Fédérale GAM/GAF/ TEAM		27,00
Nationale / Trophée Fédérale GR	18,00	
Fédéral GAM/GAF	18,00	
Perf /Fédérale /Région GR		27,00
Rencontre Petite Enfance	4,00	
Rencontre et/ou Compétition de Proximité	4,00	

PROCÉDURE ET NOTICE DES ENGAGEMENTS SUR ENGAGYM

Les engagements compétitifs sont à réaliser à l'aide du logiciel ENGAGYM, pour les compétitions. Nous attirons votre attention sur les procédures à respecter. Dès la mise en service complète du logiciel vous pourrez effectuer l'ensemble de vos engagements.

Il ne sera pas possible d'effectuer de modification, une fois les échéances passées.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

A partir de cette saison il est obligatoire d'engager les juges aussi par le logiciel ENGAGYM. Le club devra également faire paraître les juges disponibles sur chaque compétition, ainsi que leurs disponibilités.

Compétitions :

Pour éviter le sur-engagement ainsi que les désagréments causés par les changements de grilles de compétition de dernière minute, nous vous demandons de faire les **engagements nominatifs, pour les individuels ainsi que pour les équipes.**

Ces engagements nominatifs sont à réaliser pour :

Les individuelles en Gymnastique Rythmique le 1^{er} octobre 2025

Et pour tous les autres engagements le 1^{er} décembre 2025 dernier délai.

Le délai des forfaits est de 8 jours avant la compétition, période après laquelle un justificatif sera demandé ou une amende sera imposée.

Certaines compétitions ou rencontres ne sont pas prises en charge par ENGAGYM, les engagements seront à faire par mail et par courrier. (Rencontre Petite Enfance, Rencontre de proximité).

AUTRES INFORMATION À RENSEIGNER SUR ENGAGYM

Les Forfaits:

Les forfaits sont à déclarer sur le site Engagym.



Traitements financiers :

- Forfait réalisé dans les délais
 - Pas de droit engagement
 - Pas d'amende
- Forfait réalisé hors délais : (dans les 8 jours qui précèdent la compétition)
 - Avec justificatif
 - Droits d'engagement à régler
 - Pas d'amende
 - Sans justificatif ou justificatif non valable ou reçu hors délai. (maximum 7 jours après la compétition)
 - Droits d'engagement à régler
 - Amende à régler

La présentation d'un justificatif d'absence (certificat de blessure) **n'est valable que pour 1 compétition**. En cas de nouveau forfait, un nouveau justificatif d'absence devra être fourni.

Les Repêchages:

Les demandes de repêchages sont à faire par l'intermédiaire du site Engagym avant la compétition. Cette démarche doit être initiée par le club, en supplément du forfait.

Pour les demandes effectuées le jour même, faire une demande manuscrite auprès du comité départemental qui devra par la suite être doublée sur Engagym, sur papier à en-tête du club et signé du président.

Prenant en compte les résultats antérieurs du gymnaste et les conditions du forfait, le comité régional accepte ou refuse le repêchage. **La demande de repêchage entraîne le règlement des droits d'engagement.**

Les musiques:

Les musiques pour la GAF et la GR devront être chargées sur Engagym pour chaque compétition, et ce au minimum 8 jours avant la date de la compétition.



Par mesure de sécurité, chaque entraîneur **devra posséder impérativement une sauvegarde des musiques sur une clé USB au format MP3** regroupant les musiques de ses gymnastes. Non obligatoire, mais vivement conseillé, possibilité d'enregistrer un « **BIP** » à chaque début de musique.

Chaque musique devra être nommée de la manière suivante :

Dans le cas d'une musique individuelle :

<nom>-<prenom>-musique-<agres>-<52044 numéro de licence>.mp3

Dans le cas d'une musique d'ensemble :

<nom>-<prenom>-musique-<agres>-<52044 numéro de licence>.mp3

<agres> peut être un engin GR

<numéro de licence> doit être au format 52044.XXX.XXXXXX

<nom><prenom> nom de l'individuelle ou
d'une gymnaste de l'ensemble.



RÈGLEMENT FINANCIER

Chaque club devra régler avant chaque compétition le montant des engagements dans un **délai de 8 jours avant la compétition.**

Le règlement se fait par virement bancaire et doit être obligatoirement accompagné du reçu que vous trouverez via Engagym en cliquant sur paiement des engagements (Facturation et Paiements);

L'accès à la compétition pourra se voir refusé à tout club ne s'étant pas acquitté du montant des engagements le jour de la compétition.

À noter...

Voici l'intitulé exact à indiquer sur votre virement :

Nom du club qui effectue le virement – date et référence de la compétition – spécialité (GAM/GAF/GR/AERO)

Une régularisation financière sera faite par le CD-44 pour les clubs qui auront des forfaits ou amendes.

Cas particulier :

Si les gymnastes ou les équipes sont directement qualifiés en région, les droits d'engagement ne sont pas à régler au niveau départemental, ils peuvent passer en hors concours ou en démonstration.

Seuls les individuel(les) ou équipes qualifié(e)s directement au niveau National ne s'acquittent pas des droits d'engagement en département.

Crédit Mutuel RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	
10278	36134	00013347501	61	EUR	
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8361	3400	0133	4750 161
BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A					
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM SAINT HERBLAIN INDRE 1 B PLACE DE L'ABBE CHEREL 44800 ST HERBLAIN			COMITE DEP 44 DE GYMNASTIQUE F F G MAISON DES SPORTS 44 RUE ROMAIN ROLLAND BP 90312 44103 NANTES CEDEX 4		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE					

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS CD44 2025/2026

DISCIPLINES	COMPÉTITIONS	Dates des compétitions	Lieux
GR	Date limite des engagements GR individuel	1 ^{er} octobre 2025	
GA	Coupe Formation GAM	11 octobre 2025	ELAN 2000 Thouaré
GR	Finale Départementale Individuelle Performance et Trophée Fédéral	18-19 octobre 2025 date commune pour tous les départements	La Cambronnaise St Sébastien sur Loire
Toutes disciplines	Date limite des engagements pour tous	1 ^{er} décembre 2025	
GFL	Rencontre Petite Enfance - enfants de 4 et 5 ans Thème: Noël	6 décembre 2025	Léo Lagrange Nantes
GA	Epreuve Sélective départementale individuelle GAM: Performance National A / Performance National B / Performance Régional GAF: Performance National / Performance Régional Compétition d'Orientation départementale individuelle GAM: Fédéral A	24-25 janvier 2026 compétition dès le samedi matin date commune pour tous les départements	UMP Saint Nazaire
GAF	Compétition d'Orientation départementale Equipes Fédéral A	31 janvier - 1 ^{er} février 2026	USA Gym Ancenis
TEAM	Finale Départementale TEAMGYM / AÉRO (optionnel) et Challenge GAC		
GA	Compétition d'orientation départementale équipes GAM: Fédéral A / Fédéral B Epreuve Sélective départementale GAM: Performance Régional / Performance National A / Performance National B GAF: Performance National / Performance Régional	7-8 Février 2026 date commune pour tous les départements	ELAN2000 Thouaré
GAM/GAF/GR	Semaine réservée aux compétitions de proximité jour au choix des clubs	du 9 au 14 février 2026	
GR	Finale Départementale Ensembles Performance / Fédéral	14-15 février 2026 date commune à tous les départements	Treillières GR
GR	Coupe Formation Etape 1 CF 2 / CF 3 / CF 4		
GAF	Compétition d'orientation départementale individuelle Fédéral A 10-11 ans / 12-13 ans / 14-15 ans / 16-17 ans/18 ans et +	788 mars 2026	ACC Gym La Chapelle
GAF	Compétition d'orientation départementale GAF: TROPHEE FEDERAL B	4-5 avril 2026	AGSH Saint-Herblain
GPT	Rencontre Petite Enfance - enfants de 4 et 5 ans Thème : Carnaval	6 juin 2026 rencontre PE l'après-midi ACCESS le matin - sur le même site	ACC Gym La Chapelle
Toutes disciplines	Rencontre ACCESS		
GAF/GAM	Finale départementale par équipe Trophée Fédéral A et B	13-14 juin 2026 compétition dès le samedi matin sous réserve des quotas des effectifs	
GAM/GAF	Finale départementale individuelle Trophée Fédéral A	27 juin 2026 sous réserve des quotas des effectifs	ELAN2000 Thouaré

PROCÉDURE ET NOTICE DES FORMATIONS

DÉROULEMENT DES FORMATIONS

- Juges : trois journées de formation plus une demi-journée pour l'examen.
- Animateurs départementaux : un week-end de formation.



Pour accéder à l'examen toutes les journées de formation sont obligatoires.

MODE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION AUX STAGES ET FORMATIONS

Les absences seront traitées de la façon suivante :

- Si le CD est prévenu officiellement par le club 8 jours minimum avant le début de la formation : Le remboursement global est effectué.
- Si le CD est prévenu dans les 8 jours avant la formation et avec présentation d'un certificat médical :Le remboursement global est effectué.
- Si le CD n'est pas prévenu officiellement (point ci-dessus) : Le CD conserve le montant de l'inscription, hors coût examen.

CALENDRIERS DES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

DISCIPLINES	DATES	ACTIONS TECHNIQUES	LIEUX
CD 44	27 septembre 2025	Assemblée générale	Saint Philbert de Grandlieu
GAF	21 septembre 2025	test départemental	MANGIN
TEAM		Stage départemental	
GAF	12 octobre 2025	poussines "collectifs 44"	ACC
GAF	11 et 12 octobre 2025	formation des juges GAF N2	Foyer UMP
GAF	18 – 19 octobre 2025 reporté au 5-6 juillet 2026	2012 + FED A / PERF	MANGIN et Plinguettière
GAF	26 octobre 2025	Benjamines FED A 2016 à 2013	SNOS
GAM	2 novembre 2025	1er jour Formation Juges niveau 1	Foyer UMP
GAM	2 novembre 2025	1er jour Formation Juges niveau 2	Foyer UMP
GAF	9 novembre 2025	poussines "collectifs 44" + poussines PERF / FED B	MANGIN
GAF	9 novembre 2025	1er jour Formation Juges N 1	REZE
GAM	23 novembre 2025	2ème jour Formation Juges niveau 1	Foyer UMP
GAF	23 novembre 2025	2ème jour Formation Juges N 1	REZE
GAF	30 novembre 2025	Benjamines PERF 2016 à 2013	Ancenis
GAF	7 décembre 2025	poussines "collectifs 44"	USJA
GAF	7 décembre 2025	3ème jour de Formation Juges N 1 (révisions et examen blanc) matin	REZE
GAF	7 décembre 2025	Examen Juges GAF après-midi	REZE
GAF	4 janvier 2026	poussines "collectifs 44"	ACC
GAF	15 février 2026	poussines "collectifs 44"	USJA
GAF	5 avril 2026	poussines "collectifs 44"	A confirmer
GAF	3 mai 2026	poussines "collectifs 44"	A confirmer
GR		Summer Camp	
Action GAF			
Action GR			
Formation Juges GAF			
Formation Juges GAM			
Action Teamgym			

ASSURANCE

Tous les licenciés à la Fédération Française de Gymnastique bénéficient du contrat de groupe souscrit par la FFG auprès de GROUPAMA. Ce contrat leur apporte les garanties responsabilité civile, atteinte corporelle et rapatriement.

Pour ce qui concerne la garantie atteinte corporelle, chaque licencié bénéficie de la garantie de base. Il a toutefois la possibilité de souscrire des garanties supérieures. Pour cela, deux options sont proposées.

Par ailleurs, une garantie Indemnité Journalière (facultative) est également proposée. Elle permet le versement d'une indemnité par jour (montant différent en fonction de l'option choisie) lorsque le licencié, en raison de l'accident dont il a été victime, a cessé ses activités professionnelles ou s'il n'a pas d'activités professionnelles, il ne peut quitter le domicile. L'assurance est valable pour une saison sportive, soit du 1er septembre au 31 août.



ATTENTION - Notice d'information Assurance

Le processus est désormais le suivant :

Lors de son inscription ou de sa réinscription au club, le licencié communique son adresse mail (pour les mineurs, celui du responsable légal).

Le club transmet au comité régional un décompte comprenant les licences à valider.

Le licencié reçoit un mail de la Fédération lui indiquant que sa licence est validée. La notice d'information assurance est jointe à ce mail. Le licencié peut alors imprimer le bulletin correspondant aux options qu'il souhaite souscrire (option 1 ou 2 atteinte corporelle, indemnités journalières, garantie accident de la vie) et l'envoyer, avec son règlement. S'il ne souhaite pas souscrire de garanties optionnelles, la procédure s'arrête là. En effet, l'envoi de la notice par la Fédération remplace la procédure actuelle de signature du bulletin n°2, remis au club et conservé par ce dernier.

En revanche, si le licencié ne souhaite pas communiquer son adresse mail ou préfère disposer d'une notice en version papier, le club lui imprime (notice jointe). Le licencié devra alors, comme la procédure existante à ce jour, compléter le bulletin n°2 et le remettre à son club (à charge pour ce dernier de le conserver pendant 10 ans).

La pleine réussite de cette opération réside dans la collecte d'une adresse mail valide pour chaque licencié. Elle permettra de garantir une bonne information du licencié sur les garanties d'assurance.

MATÉRIEL

Piste Gonflable



Le comité départemental a acquis une piste gonflable.

Celle-ci aura 2 fonctions :

- l'animation des actions du comité départemental,
- le prêt aux clubs pour leurs manifestations.

Pour toute demande, veuillez-vous adresser au secrétariat du CD

Pour tout usage extérieur, la piste devra être accompagnée de deux oriflammes.

Coût Forfaitaire de Mise à Disposition : 50 €

Si vous êtes intéressés par l'utilisation de cette piste dans votre gymnase, il convient d'en faire la réservation auprès du CD par mail et remplir le formulaire ci-dessous.

Cette mise à disposition, d'une durée MAXIMUM de 15 jours, est soumise à la déclaration sur l'honneur relative à l'assurance, du règlement forfaitaire de 50€ et d'un chèque 4000€ de caution.

Les modalités de prise en charge et de transport sont assurées par le club demandeur.

Piste Gonflable

Formulaire de demande de mise à disposition

Club :

Date de la demande :

Période de réservation : du au

- Utilisation en intérieur
- Utilisation en extérieur

Motif :
.....

Rappel : La mise à disposition est soumise à la déclaration sur l'honneur relative à l'assurance (P.25 de la brochure départementale), du règlement forfaitaire de 50 euros et de la remise d'un chèque de caution de 4000 euros (non remis en banque sous réserve du contrôle du bon état lors de sa restitution).

Les modalités de prise en charge et de transport sont assurées par le club demandeur.

Date, Signature et Cachet du Club
Cachet

Accord du CD 44 / Date, signature et
du CD 44

Piste Gonflable

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné :

Agissant en qualité de Président(e) de :

Certifie sur l'honneur détenir les garanties d'assurances nécessaires à la couverture des sinistres pouvant survenir dans le cadre de l'utilisation et de la détention de la piste gonflable mise à notre disposition par le **CD44 Gym**.

En cas de sinistre, je m'engage, au titre de l'association, à rembourser le CD44 Gym pour qu'il soit indemnisé en totalité de la valeur de la piste mise à notre disposition ou des réparations.

A titre indicatif pour les garanties en Assurances, il est précisé que la piste faisant l'objet de la présente convention a été acquise neuve le 26 novembre 2014 pour une valeur de 7600 € (Sept mille six cents Euros)

Fait à
Le,

Signature et cachet du Club.

MATÉRIEL DE COMMUNICATION

Le comité départemental a acquis des oriflammes et banderoles aux logos de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce matériel aura 2 fonctions :

- l'identification des actions du comité départemental,
- le prêt aux clubs pour leurs manifestations.

(Pour toute demande, veuillez-vous adresser au secrétariat du CD)



NOS PARTENAIRES

Le comité départemental et la société « LA VRAIE GRAVURE » ont signé un contrat de partenariat pour l'achat des médailles nécessaires aux compétitions.

Par l'intermédiaire de ce contrat, tous les clubs du département bénéficieront également d'une remise de 10 % sur l'ensemble du catalogue « coupes, trophées et médailles ».

LA VRAIE GRAVURE

9 route de Rennes – Pont du Cens

44700 NANTES ORVAULT

Tél. : 02 40 40 03 04

Mail : la-vraie-gravure@wanadoo.fr

<http://www.la-vraie-gravure.fr/>



Comité Départemental
Loire-Atlantique

